



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

3151 - Cité scientifique des jeunes Le Vaisseau

Proposition d'approbation d'une convention de partenariat entre le Département et le Lycée-CFA Le Corbusier situé à Illkirch-Graffenstaden

Rapport n° CP/2016/464

Service gestionnaire :

K5 - Le Vaisseau

Résumé :

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'approuver les termes d'un projet de convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin (Le Vaisseau) et le lycée-CFA Le Corbusier d'Illkirch-graffenstaden en vue de développer de nouvelles approches pédagogiques en favorisant les expériences pro-actives et participatives.

Le Vaisseau, centre de découverte des sciences et techniques du Département du Bas-Rhin, proposera à partir de septembre 2016 un espace de 400 m² entièrement dédié à la créativité. Pensé comme un lieu ouvert et partagé, dynamique et modulable, le « LAB'OH ! », est un laboratoire vivant d'exploration de la créativité individuelle et collective, amené à vivre et évoluer au fil des interactions et des échanges noués avec les visiteurs et les partenaires associés.

Dans une logique de démarche participative et co-créative, le Vaisseau souhaite donc ouvrir les portes du « LAB'OH ! » à un groupe d'étudiants du laboratoire de recherche en design - InSitu LAB du lycée Le Corbusier d'Illkirch pour l'année scolaire 2016/2017.

Cette proposition a pour but d'alimenter tout au long de l'année leurs travaux d'études, de pouvoir saisir l'opportunité de tester/prototyper de nouvelles formes de médiation avec le public et enfin de pouvoir intégrer les visiteurs du Vaisseau à des démarches créatives.

Il est proposé que le Département décide d'attribuer au Lycée - CFA Le Corbusier d'Illkirch-Graffenstaden une subvention de 2 500 €, pour couvrir les dépenses engendrées par la mise en œuvre de ce projet (acquisition du matériel, impressions, prototypage..).

Le rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente les termes du projet de convention de partenariat annexé au rapport d'une part, et de décider de l'attribution d'une subvention financière au Lycée - CFA Le Corbusier, d'autre part.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22140	011-62268-311	10 000,00 €	8 805,00 €	2 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *décide d'attribuer une subvention de 2 500 € au Lycée-CFA Le Corbusier situé à Illkirch-Graffenstaden;*
- *approuve les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin (Le Vaisseau) et le Lycée-CFA Le Corbusier, et annexé à la présente délibération;*
- *autorise par ailleurs son président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 22/09/16

Le Président,



Frédéric BIERRY